



L'insuffisance budgétaire pèse sur la formation

2017 : sur le papier, la Refondation est en vitesse de croisière. Depuis 5 ans, on nous parle des « efforts » consentis pour l'Éducation plutôt que des investissements à réaliser. Au final, par rapport à 2012, l'Éducation pèse 1% de plus dans le budget de l'Etat. Mais où en est-on côté formation ?

La formation continue, depuis 10 ans, reste le parent pauvre du budget de l'Education nationale. Les crédits de fonctionnement et d'intervention dont elle relève sont passés de 74 à 43 millions d'euros annuels. Le courant d'air médiatique de la Refondation n'a pas changé la vie professionnelle de nos collègues: les stages de formation continue restent l'exception !

L'Ardèche ne déroge pas à ce cadre puisque l'offre reste limitée par le potentiel de remplacement (malgré les efforts consentis en carte scolaire ces deux dernières années), l'absence d'ESPE et une formation initiale qui ôtent structurellement de fortes capacités de remplacement.

La nouveauté, c'est qu'à cette offre indigente s'ajoute désormais la contrainte du tiroir-caisse. Parce qu'il serait en cessation de paiement si nos collègues allaient se former (et se faisaient donc maigrement défrayer leurs déplacements), le département limite et bloque désormais toutes les actions de formation :

- seulement 2 collègues sur 24 postulants partiront en formation CAPPEI à la rentrée
- tous les stages de formation continue de fin d'année sont annulés.

L'année 2017-2018 s'annonce pire encore pour la formation continue en Ardèche : hormis les stages institutionnels et à public désignés, le seul choix qu'auront nos collègues sera de se former dans leur l'école. Désormais, la doxa ardéchoise est la suivante : « se déplacer moins pour coûter moins ».

Et tant pis si l'administration rappelait l'an passé dans son mot de présentation du PDF que « *la formation continue est un levier essentiel pour mieux répondre aux besoins de tous les élèves* » et qu'elle permet « *à chaque participant de renforcer ses compétences professionnelles et sa maîtrise des savoirs pour enseigner* ». L'« essentiel » pour nous est relégué, comme toujours, après le budget. **C'est insupportable pour les professionnels que nous sommes. Le SNUipp ne peut s'y résigner et dénonce le sous-investissement chronique dont l'Education Nationale est victime. Il interpelle actuellement les candidats aux législatives pour exiger les des-moyens d'un fonctionnement décent. Il est temps que l'Etat prenne ses responsabilités.**

Non ! Ce ne sont pas les quelques millions d'euros nécessaires au plan national pour envoyer les enseignants en formation (comparés aux milliards-donnés aux entreprises et aux banques) qui vont dégrader les finances de la nation.

Dès la prochaine rentrée, en Ardèche, les enseignants continueront SEULS, dans leurs écoles, à SE débrouiller pour renforcer LEURS compétences, répondre à LEURS besoins et à ceux de LEURS élèves ... encore une fois, le système ne tient que sur la bonne volonté et le dynamisme de nos collègues !

L'enquête départementale sur les besoins de formation de la profession

Pourtant, l'appétence et les besoins en formation des enseignants ardéchois sont clairement identifiables et mesurables à travers l'enquête départementale formation continue lancée depuis 2 ans sur demande des délégués des personnels du SNUipp-FSU. **Après la priorité donnée à la gestion de conflits et la communication l'an passé, la question de l'hétérogénéité ressort clairement cette année.** A un moment où la pression sur le non redoublement devient importante dans les circonscriptions, différencier au quotidien, accueillir des élèves à besoins particuliers, connaître la psychologie de l'enfant sont autant de besoins prioritaires qui viennent s'ajouter à ceux déjà exprimés.

Qualitativement, nos collègues ne réclament pas de diaporamas à regarder via Magistère. Ce qu'ils souhaitent majoritairement, ce sont des temps de regroupement d'une à plusieurs semaines auprès d'intervenants variés (formateurs départementaux, de l'ESPE, chercheurs...) pour approfondir la réflexion, faire vivre, en présentiel, l'intelligence professionnelle collective.

Côté formation initiale, du chemin reste à parcourir

Puisqu'on parle d'enquête, il nous faut dire un mot de celle lancée par le SNUipp national ces deux dernières années auprès de nos collègues stagiaires. Elle a permis de mettre en évidence leur surcharge de travail et les difficultés qu'ils rencontrent pour concilier la préparation de leur classe au quotidien et la demande institutionnelle liée à leur statut d'étudiant.

Ils déclarent travailler en moyenne plus de 48 heures par semaine, et restent plus de 85 % à ne pas se sentir préparés à la responsabilité de classe alors qu'ils en ont la charge à mi-temps! Avec d'une part des contenus et des volumes horaires disparates d'une ESPE à l'autre, les étudiants estiment d'autre part leur accompagnement largement insuffisant!

Le travail paritaire départemental autour de la formation : progrès et chemin à parcourir

Pour ce qui est du travail paritaire départemental autour de la formation continue, nous tenons à saluer les avancées réalisées ces dernières années. **Grâce aux demandes répétées du SNUipp-FSU, nous sommes passés d'un fonctionnement opaque et incompréhensible pour nos collègues, à des groupes de travail réguliers. Ils permettent l'étude des candidatures de manière transparente, des débats sur le barème, l'enquête départementale, le traitement de ses résultats et la présentation du Plan de Formation.**

Les dysfonctionnements de GAIA pèsent lourdement encore sur le déroulement de ces travaux : l'actualisation des jours de stages ne fonctionne pas et biaise de fait le calcul du barème départageant les candidats. La gestion des envois de convocations via GAIA directement sur la boîte mail professionnelle n'est toujours pas d'actualité. Les compte-rendu et documents préparatoires de réunions tardent à arriver. Nous venons tout juste de recevoir le compte rendu du CDF de mars 2016 et avons été destinataires hier seulement des documents que nous allons étudier en séance: ce n'est pas gage d'un déroulement optimal de cette instance ! Avec un tel délai, impossible de restituer avec certitude les débats. Sans documents préparatoires une semaine avant la tenue d'une instance, difficile pour les représentants des personnels que nous sommes de travailler avec l'amplitude nécessaire.

Nous demandons qu'à l'avenir l'ensemble des membres du CDF puisse disposer des documents selon les délais réglementaires. Chacun pourra ainsi siéger dans la plénitude de sa fonction et participer, sur la base des documents mis à disposition, à l'essentiel débat autour de la formation continue.